

1987 Collège Calvin
Construction et intégration d'un bâtiment public à Genève



Entrée principale

Elevation

Lieu
Genève, GE

Maître d'ouvrage
Etat de Genève

Volume construit
66'000 m³ SIA

Programme

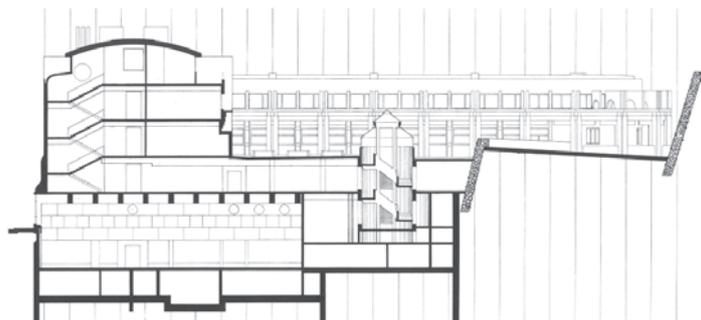
Le collège, inauguré en 1545 par Calvin a dû être agrandi afin de répondre aux exigences du programme des études secondaires. Son extension comprend la construction des bâtiments recevant l'ensemble des salles d'enseignement des sciences, laboratoires, le centre informatique cantonal de l'enseignement secondaire, les ateliers d'art visuel, 3 salles de gymnastique et locaux annexes d'éducation physique ainsi que les locaux de l'administration courante.

Problématique

Intégrer dans un gabarit limité, sur une parcelle à forte déclivité, un programme de construction dense. Etablir des liaisons piétonnières entre la basse et haute ville, tout en assurant la fermeture visuelle de cette dernière. Intégrer le bâtiment historique et son extension à la vieille ville.

Prestations

Ensemble des études d'urbanisme nécessaires à l'intégration dans le site de l'environnement de la Vieille-ville du programme de construction projeté. Mandat selon règlement SIA 102 de l'avant-projet à l'exécution.



Coupe transversale